

## COMPTABILITÉ ET GESTION

[› Normes comptables](#)[› Audit](#)[› Contrôle de gestion](#)[› Budgets](#)[› Services généraux](#)[› Immobilier d'entreprise](#)[› Achats](#)[› Logistique](#)[› Gestion des risques](#)[ACCUEIL](#)[BUSINESS](#)[DAF](#)[COMPTABILITÉ ET  
GESTION](#)[AUDIT](#)

LesEchos.fr

# Audit énergétique : la méthode antigaspi de GE Renewable Energy

VINCENT BOUQUET | LE 23/11/2015 À 07:00



responsable du projet « We share the power » chez GE Renewable Energy, a réussi à faire baisser de près de 5 % la facture énergétique annuelle.  
- Photo Eric Lamperti

**Business case** | Grâce au programme « We share the power » dont il est responsable, Antoine Desclos le Peley a réduit de 460.000 euros la facture d'énergie de la filiale de General Electric.

GE Renewable Energy n'a pas attendu d'être au pied du mur pour se pencher sur sa propre consommation d'énergie. Selon certains experts, de nombreuses sociétés n'auront pas, comme cette filiale de General Electric, effectué d'audit énergétique d'ici au 5 décembre. Pourtant, une directive européenne les y oblige si ces entreprises emploient plus de 250 salariés, réalisent un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros ou disposent d'un total de bilan excédant 43 millions d'euros. L'ex Alstom Renewable Power, désormais passé sous pavillon américain, avait engagé la démarche depuis 2012 dans le cadre d'un projet bien plus large. « *Pendant un voyage aux Philippines, il y a trois ans, j'ai constaté un problème criant d'accès à l'énergie, raconte Antoine Desclos le Peley, responsable du programme « We share the power » chez GE Renewable Energy. Je me suis donc demandé comment nous pourrions utiliser notre surplus de consommation pour aider ces populations.* »

## 460.000 euros économisés

Après avoir procédé à une étude comparative des bonnes pratiques de Michelin, d'Eurocopter ou encore d'Airbus, la branche énergies renouvelables du groupe - épaulée par la société de conseil en

optimisation énergétique Winergia - a lancé une phase d'expérimentation sur son site de Grenoble, avant de l'étendre à l'ensemble de son tissu industriel français et international. « *Sans aucun investissement supplémentaire, nous nous sommes rendu compte que nous pouvions réaliser des économies substantielles* », note Antoine Desclos le Peley.

Une fois passée la première séance de préparation où sont examinées toutes les factures d'énergie du site, des auditeurs sont envoyés sur place pendant une semaine pour identifier les failles énergétiques, qu'elles soient d'origine humaine ou mécanique. Six semaines plus tard, un rapport est remis aux équipes du site concerné avec des recommandations à appliquer. Résorber des fuites d'air comprimé, couper automatiquement le chauffage ou la lumière, mettre en place un système de stop-and-go sur une machine à bain d'huile... Tous les process sont soumis à la chasse au gaspi.

Résultat : après 8 % d'économies réalisées la première année, le projet est entré en rythme de croisière avec une baisse annuelle de 4 à 5 % de la facture énergétique. En tout, ce sont près de 460.000 euros qui ont été économisés sur l'exercice 2014-2015. « *Et, grâce à une procédure qui se renouvelle tous les ans, nous comptons poursuivre sur cette voie* », assure le responsable du programme « We share the power ».

## **Une partie des gains pour financer des projets d'accès à l'énergie**

Afin de garantir le succès de ce projet, GE Renewable Energy a décidé d'impliquer directement les opérationnels. « *Il est très important de discuter avec eux pour qu'ils s'approprient cette démarche*, souligne Pascal Lesage, directeur commercial de Winergia. *Nous ne sommes là que pour les guider afin qu'ils trouvent eux-mêmes des solutions.* »

Pour les motiver dans cette tâche, le groupe énergétique utilise 30 % des gains engrangés pour financer des projets d'accès à l'énergie, comme ce fut récemment le cas en Zambie. « *Nous ne pouvions pas convaincre les employés en leur parlant uniquement de contraintes réglementaires et de réduction de coûts*, affirme Antoine Desclos le Peley. *Nous avons donc inscrit ce programme dans un cadre bien plus vaste en invitant les employés volontaires à participer à des défis énergétiques à la maison. Les dirigeants se sont prêtés au jeu et ont reçu des "mouchards" pour piloter à distance leur consommation. Nous voulions faire de l'énergie non pas quelque chose de technique ou réglementaire mais quelque chose de plus positif, plus humain et plus généreux.* »

De quoi donner quelques idées à ceux qui n'auraient pas encore satisfait à cette nouvelle contrainte réglementaire. « *Si les grands groupes sont au point, nous recevons en ce moment au moins deux appels par jour d'entreprises de plus petite taille qui découvrent qu'elles sont concernées par cet audit énergétique*, explique Pascal Lesage. *Autant vous dire qu'elles ne seront pas prêtes pour la date butoir du 5 décembre.* »

### **À noter**

Le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a décidé d'accorder un délai supplémentaire aux entreprises retardataires. Si elles devront avoir engagé, dans les faits, leur audit énergétique avant le 5 décembre, elles ont jusqu'au 30 juin 2016 pour transmettre leurs justificatifs.